

Bujumbura, le 18 septembre 2025

CONCERN WORLDWIDE BURUNDI (CWB)

APPEL A CANDIDATURE (H/F)

Concern Worldwide lance un appel à candidature pour le poste de Chargé des achats.

Ce poste est basé à Bujumbura.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cet appel à candidatures peuvent trouver la description de poste au bureau de CONCERN WORLDWIDE Burundi à Bujumbura, Cibitoke, Kirundo et Karusi ou sur le site ou d'ESOKO à www.esoko.bi du 19 Septembre au 03 octobre 2025.

Les dossiers contenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, les attestations, les copies certifiées des diplômes ou attestations de réussite, la CNI doivent être adressés à Monsieur le Représentant Légal de Concern Worldwide Burundi, et devront être envoyés dans un seul document PDF à l'adresse mail suivante burundi.hr@concern.net (en précisant bien dans l'objet du mail « Le titre du poste ») au plus tard le 03 Octobre 2025. **Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées à postuler.**

Concern dispose d'une politique de sauvegarde qui englobe le code de conduite de Concern (CCoC), la politique de protection des participants au programme (P4), la politique de protection de l'enfant et la politique de lutte contre la traite des personnes. Ces politiques ont été développées pour assurer une protection maximale des participants au programme contre l'exploitation et pour clarifier les responsabilités du personnel de Concern, des consultants, des visiteurs du programme, des organisations partenaires sur les normes de comportement attendues. Dans ce contexte, le personnel a la responsabilité vis-à-vis de l'organisation de rechercher et de maintenir les normes les plus élevées en matière de comportement quotidien sur son lieu de travail, conformément aux valeurs et à la mission de Concern. Tout candidat recruté par Concern Worldwide devra signer le code de conduite et les politiques associées de Concern qui sont annexées à son contrat de travail. En signant le code de conduite de Concern, les candidats reconnaissent avoir compris le contenu du code de conduite de Concern et des politiques associées et acceptent de se comporter conformément aux dispositions de ces politiques.

La redevabilité

Conformément à l'engagement de Concern sous la norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS) :

- Promouvoir activement une participation et une consultation significatives de la communauté à toutes les étapes du cycle du projet (planification, mise en œuvre, suivi et évaluation) ;
- Travailler avec les collègues pour s'assurer que notre mécanisme de plainte et de réponse (CRM) est fonctionnel et accessible, que les retours d'information et les plaintes sont bien accueillis et traités ;
- Travailler avec les collègues pour s'assurer que les informations sur le CRM, le safeguarding et le comportement attendu du personnel de Concern sont diffusées auprès des participants aux programmes et des communautés.

